

Paris, le 13 octobre 2010

**Communiqué de presse**  
**de l'Assemblée des Départements de France**

**80<sup>ème</sup> congrès de l'ADF**  
**Après les réformes : quel Département demain ?**

L'Assemblée des départements de France tiendra son congrès annuel les 20 et 21 octobre prochains au Palais des Papes à Avignon, à l'invitation du président du conseil général de Vaucluse, Claude Haut.

Ce 80<sup>ème</sup> congrès se déroule alors que débute au parlement le débat budgétaire. Il intervient après l'adoption du projet de loi de réforme des collectivités territoriales en 2<sup>nde</sup> lecture à l'Assemblée nationale et alors que la commission mixte paritaire, chargée de rapprocher les positions entre députés et sénateurs, prévue initialement le 13 octobre 2010, vient d'être reportée au 3 novembre 2010.

Ce congrès-anniversaire de l'ADF, juste avant les élections cantonales des 20 et 27 mars prochains, revêt une importance particulière. Il se tient au moment où les départements de France connaissent pour une grande majorité des difficultés financières inédites du fait notamment de la suppression de la taxe professionnelle et du poids financier croissant des trois allocations nationales de solidarité (RSA, APA, PCH), qu'ils délivrent pour le compte de l'Etat.

Il a lieu également dans un contexte de grande incertitude sur l'avenir de l'institution départementale et d'inquiétudes fortes quant au maintien de politiques sociales ambitieuses mises en œuvre par les conseils généraux.

Il précèdera enfin un débat national à venir sur le financement de la dépendance, chantier que le président de la République s'est engagé à lancer après celui des retraites et dont les Départements de France seront partie prenantes.

Ce contexte particulier fait du 80<sup>ème</sup> congrès de l'ADF (voir programme joint) un temps fort de la fin de l'année 2010 et devrait mobiliser fortement les présidents de conseils généraux durant deux jours à Avignon. Ces derniers entendent s'exprimer sur leur conception de la décentralisation et leur attachement à l'autonomie des collectivités locales.

Contact presse :

**Nadia SALEM**

Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01

[nadia.salem@departement.org](mailto:nadia.salem@departement.org)